



Dans ce numéro :

- ❖ Le billet du Président
- ❖ Urbanisme
 - Hôtel Beau Rivage
 - Article 24Heures sur Pro Novioduno
- ❖ Vie Associative -Visites
- ❖ Patrimoine – Plaque Jean-Jacques Rousseau

COMPOSITION DU COMITÉ PRO NOVIODUNO

Au 27 mars 2018 (AG)

<i>Président</i>	Georges Darrer
<i>Vice-Président</i>	Philippe Glasson
<i>Membres du Comité</i>	Eric Bieler Eric Biéler Myrtha Burger Dominique Burki Lucienne Caillat Gabriela Dalla Favera Martine Rivier
<i>Trésorier</i>	Dominique Blanchard
<i>Vérificateurs des comptes</i>	Bernadette Nelissen Jacques Pittet
<i>Membres d'honneur</i>	Jacques Brack Denise Ritter
<i>Membres consultatifs</i>	Me Pascal Rytz Me Olivier Thomas

L'activité de l'association ces derniers mois s'est portée principalement sur le devenir de l'hôtel Beau Rivage à la suite de l'effondrement partiel de la structure en chantier et sur les projets urbanistiques de la Municipalité à Perdttemps. Nous continuons bien sûr à veiller à ce que les autres projets de construction ou de modifications de bâtiments respectent le patrimoine et l'histoire de notre ville, grâce au travail méticuleux de notre architecte résident, Erice Biéler. Nous trouvons une voie de dialogue ouverte avec le Service d'Urbanisme et son municipal.

Un article de presse sur les activités de notre association a paru le 23 octobre dans 24 Heures, nous le partageons avec vous dans ce numéro.

Le groupe de travail pour notre projet de livre continue son travail de préparation de cet ouvrage. Non seulement le contenu est étudié, mais aussi la structure et le graphisme de cet ouvrage est le sujet de nos discussions avec une graphiste. Nous devons bientôt commencer nos recherches des soutiens nécessaires pour sa réalisation. La partenaire principale de ce travail est l'historienne Catherine Schmutz que bien d'entre vous connaissez déjà au travers de ses visites guidées, dont une visite faite au mois d'avril sur les bâtiments nyonnais du 18ème siècle et figurant dans le bulletin au même titre que l'excursion en Ajoie du mois de juin organisé par Gabrielle Dalla Favera et Eric Bieler.

Nous attirons votre attention sur la conférence de Catherine Schmutz sur les « Cages d'escalier en Suisse Romande », le 28 novembre. Les détails figurent dans le bulletin et sur le flyer joint à l'envoi.

Autre évènement lié au patrimoine, est le dévoilement officiel de la plaque commémorative dédié à Isaac Rousseau, le père de Jean-Jacques Rousseau au 1 rue Delafléchère le 7 décembre. C'est à l'initiative du Comité Européen Jean-Jacques Rousseau que cette plaque va être posée.

Chers lecteurs, je vous souhaite un bel automne et un bel hiver, prenant rendez-vous pour notre prochain bulletin au printemps 2019.

.

PROJETS A L'ENQUÊTE

Les sujets principaux de ces derniers temps se sont focalisés sur le sort de l'hôtel Beaurivage d'une part et la démarche participative autour du cœur de ville et de l'aménagement de la place Perdtemps.

Fin juin 2018, une partie importante de l'hôtel s'est effondré à la surprise générale alors que tout le monde s'attendait au début des travaux de transformation. Cela a soulevé beaucoup de questions et d'inquiétudes. Au fur et à mesure que le déblaiement se faisait, il semblait évident que la quasi-totalité du bâti coté lac avait été touché. La partie arrière du bâtiment, donnant sur la rue de Rive est restée pratiquement intacte. On nous a dit que cela tenait au fait que cette partie avait été construite plus tard. En tout cas nous avons signalé qu'il était important pour garder l'harmonie de la rue de Rive, voie très fréquentée et appréciée par les nyonnais et les visiteurs, devait être préservée et consolidée si nécessaire. Nous avons appris mi-octobre que les travaux visant à assurer cette partie avaient démarré et cela nous rassure. En ce qui concerne la reconstruction de la partie effondrée, nous avons signalé que cela devait se faire en respectant autant que possible les plans de la deuxième enquête. Patrimoine Suisse, section Vaud a aussi encouragé la municipalité à suivre cette voie. Nous n'avons pas eu de réponse formelle car il y a encore des points à régler. Mais on nous a laissé entendre que les choses devraient aller dans la direction de cette deuxième enquête.

En ce qui concerne le projet Cœur de Ville, dont nous avons parlé dans le bulletin No. 55, la municipalité a mis sur pied un processus de consultation large pour déterminer comment mettre en œuvre un des maillons importants de ce projet, c'est-à-dire la création d'un parking sous-terrain sous la place Perdtemps et l'aménagement de sa surface. Il va sans dire que c'est un sujet sensible, surtout pour la deuxième partie. Cette approche citoyenne est certainement intéressante et devrait déboucher d'ici quelques mois sur des propositions concrètes et nous l'espérons, rassemblantes. Nous sommes représentés officiellement dans un des groupes œuvrant sur ce sujet par Eric Biéler, notre architecte.

Pro Novioduno jette un regard acéré sur le boom de la construction à Nyon ([Article paru dans 24Heures le 23 octobre 2018](#))

Urbanisme Sentinelle du patrimoine local, l'association presque centenaire est présente sur tous les fronts

Madeleine Schürch Texte **Vanessa Cardoso** Photos



La Ville va raser la terrasse et les arbres de la place du Château pour y aménager des espaces de rencontre provisoires.

Le bâtiment arrondi à l'angle de la rue Neuve et de l'avenue Viollier risque de perdre son caractère une fois rehaussé.



Le Manoir du château, demeure privée qui tombe en ruine, est l'un des derniers monuments de la ville à sauver.

Une fois le parking enterré, la place Perdttemps devrait retrouver sa verdure d'antan. Pro Novioduno plaide pour ne rien y bâtir.

« Notre ville est merveilleuse, mais il faut deux ou trois aboyeurs pour veiller à ce qu'elle le reste », rigole Philippe Glasson. Ce médecin, élu PLR, est l'âme guerrière et le vice-président de l'association Pro Novioduno, association de défense du patrimoine bâti de la ville de Nyon. Durant sa longue histoire (elle aura 100 ans en 2022), cette dernière a parfois usé du référendum, comme en 1983 pour bloquer un projet de parking souterrain sous la promenade du Jura, ou de subtils photomontages, en 2013, pour convaincre le Conseil communal que l'extension de l'Hôtel Real au pied de la Duche allait boucher la vue sur le château.

Dans une ville en plein boom de la construction, l'association, forte de 250 membres, veille au grain pour préserver ce qui peut l'être encore, sans toutefois s'opposer aux nouveaux plans de quartier ni à la densification du centre-ville. « Le rehaussement d'immeubles est à la mode. Mais cela doit se faire en respectant les hauteurs générales et le caractère des bâtiments », estime son président, Georges Darrer, en pointant du doigt un projet de transformation qui risquait de modifier l'architecture originale d'un immeuble arrondi aux façades de briques, situé à l'angle de la rue Neuve et de l'avenue Viollier. Car l'association ne défend pas que les vieilles pierres romaines et médiévales, mais aussi le patrimoine de différentes époques, allant d'un petit château d'eau perdu en gare de Nyon à l'Hôtel Beau-Rivage.

Pour une qualité d'habitat Pro Novioduno a d'ailleurs fait opposition au premier projet de rénovation de cet établissement, jugeant horrible le cube de verre rajouté côté lac. « Nous n'avons pas la qualité pour dire ce qui est beau ou pas, mais quelle qualité d'habitat et de vie nous voulons. Dans ce cas, il s'agissait d'une abomination car ce vitrage ne s'intégrait pas au caractère ancien du Bourg-de-Rive et des quais », relève le président. Si son comité a ensuite applaudi de nouveaux plans, il suit désormais avec attention la reconstruction de l'hôtel qui s'est effondré en juin dernier. L'association est parfois alertée par des citoyens. Comme à la colline de la Muraz, une zone de villas-verdure cachée au centre-ville,

ceinturée par une boucle d'immeubles contigus, où les habitants, soucieux de sauvegarder le cachet de cet îlot, s'inquiètent d'un plan partiel d'affectation lancé par la Municipalité. Dans ce cadre, l'élu socialiste Claude Farine a constaté que la protection du patrimoine historique était absente des missions des différents

Services de la Ville. Néanmoins, Pro Novioduno rencontre très régulièrement le Service de l'urbanisme. « On écoute nos doléances et son chef est très ouvert. Mais pour faire opposition, nous devons souvent faire appel à Patrimoine Suisse, qui, contrairement à nous, a la qualité pour recourir », explique le président.

Si les chefs de file de Pro Novioduno saluent les démarches participatives lancées par la Ville, Philippe Glasson doute de sa politique sur les espaces publics. Il est même très agacé par la promotion des aménagements provisoires érigés en dogme par la Municipalité. « C'est de la poudre aux yeux, des projets prétextes pour repousser les vraies réflexions. » Pour lui, l'Exécutif se disperse en voulant par exemple couper les arbres sur la place du Château ou créer un resto saisonnier sur les quais, au lieu de consacrer son énergie aux grands projets, comme le parking souterrain qui devrait libérer la place Perdtemps de ses voitures.

Du vert sur Perdtemps

« À cet égard, il nous semble mal venu de construire des bâtiments sur cette place, notamment du côté de l'avenue Viollier, où est plantée une belle lignée d'arbres. On peut aussi se demander si ajouter encore des commerces, alors que ceux du centre-ville tirent la langue à cause d'internet, est pertinent », estime Georges Darrer, qui aimerait dialoguer plus activement avec la jeune génération pour cerner leurs modes d'achats et leurs envies.

Architecte du comité, Éric Biéler, voyant la ville étouffer sous les voitures, plaide quant à lui pour un gigantesque parking vers le centre sportif de Colovray, et des navettes de bus qui amèneraient les gens dans un centre-ville piétonnier.

21 avril dernier, une visite guidée avec Catherine Schmutz nous a fait admirer les belles maisons du XVIIIe construites en ville de Nyon. Cet article en détaille quelques-unes.

L'INFLUENCE DE L'ARCHITECTE GENEVOIS HANS-ULRICH HELDT À NYON

Notes de Catherine Schmutz

D'après le mémoire de licence de Pierre-Antoine Troillet

RUE DU COLLÈGE N°31

Ancien collège, 1787-1790

Après que la Commune eut adopté les plans proposés par l'architecte genevois Hans-Ulrich HELDT, le chantier démarra en 1787. Le bâtiment ne devait initialement comporter qu'un étage sur rez ; en cours de travaux, il fut cependant décidé qu'il en aurait deux, l'édifice devant être suffisamment vaste afin d'accueillir de nombreuses classes ainsi que les appartements des trois régents d'école.

Ce bâtiment d'une taille imposante, aux proportions harmonieusement



régulières et au décor recherché coûta fort cher à la ville : elle dut en effet dépenser plus d'une fois et demie son budget annuel total pour en achever l'édification. Cette construction fit sans doute une forte

impression sur les bourgeois de la ville, puisque dès 1788, et pendant environ cinq ans, les plus fortunés d'entre eux firent entreprendre la construction d'une dizaine de bâtiments dont l'architecture s'apparente à celle du collège de Nyon, et dont plusieurs furent sans doute dessinés par le même architecte.

RUE DU PRIEURÉ N°4

Ancienne Maison DE RIAZ, 1786-1787



Ce bâtiment est sans doute un des plus prestigieux exemples d'architecture privée du XVIII^e siècle à Nyon.

Reconstruit en 1786-1787 sur les plans de l'architecte genevois Hans-Ulrich HELDT, pour Jean Pierre DE RIAZ, riche notaire et receveur baillival de LLEE, cet édifice remplace

deux petites maisons qui s'appuyaient contre les murs d'enceinte de la ville médiévale.

La richesse de son décor, l'opulence de ses aménagements intérieurs sont assurément le reflet de la fortune de celui qui le fit édifier.



RUE DE RIVE N°43

Ancienne maison LÉVRIER, 1788

C'est en 1788 que Frédéric et Philibert LÉVRIER, le premier marchand horloger et membre du Conseil de la ville, le second maître menuisier, tous deux

bourgeois de Nyon, entreprennent de faire reconstruire une maison à la place d'une grange incendiée deux ans plus tôt.



S'apparentant au collège de Nyon et à plusieurs bâtiments luxueux de la même époque, la maison LÉVRIER se

distingue cependant par sa porte d'entrée, de grandes dimensions, dont encadrement s'orne d'un cartouche sculpté aux armes de la famille LÉVRIER. Les aménagements intérieurs en sont de fort bonne qualité ; la menuiserie en a en bonne partie été réalisée par Philibert LÉVRIER lui-même.

On observe que la frange de population regroupant les bourgeois nyonnais exerçant des professions artisanales est suffisamment fortunée pour pouvoir s'offrir des édifices ostensiblement luxueux.

RUE DE LA COLOMBIÈRE N°11

Ancienne maison GIRAL, 1783-1784

C'est en 1783 que Paul GIRAL, issu d'une famille de tanneurs, entreprend la reconstruction du N° 11 de la rue de la Colombière. La remarquable façade d'apparat de cet édifice est la seule de cette époque à posséder un balcon sur rue, de surcroît orné d'un garde-corps en ferronnerie orné du monogramme du constructeur. Les aménagements intérieurs des appartements sont d'un luxe peu commun pour la région de Nyon.

Très élaboré en ce qui concerne l'élévation et raffiné du point de vue du décor, en regard de ce qu'avait été jusque-là la production locale, ce magnifique bâtiment est vraisemblablement l'œuvre de l'architecte genevois Hans Ulrich HELDT.



EXCURSION EN AJOIE 2-3 JUIN 2018

PORRENTRUY

Les Franches-Montagnes sont dans la brume, mais en Ajoie c'est le soleil qui nous attend et nous accompagne tout le week-end.

Notre visite commence au château de Porrentruy, où nous plongeons dans l'histoire, à vrai dire assez compliquée, de la région. En voici un bref aperçu. L'Ajoie appartenait au prince-évêque de Bâle. Le plus célèbre est Jacques-Christophe Blarer de Wartensee.

Obligé de quitter Bâle à la Réforme, il s'installe au château de Porrentruy. Ce seigneur rénove le château, crée le Collège des Jésuites (actuellement le Lycée cantonal) et une imprimerie. En 1792, le dernier prince-évêque s'enfuit à l'arrivée des troupes révolutionnaires. Porrentruy devient brièvement française. Après la chute de Napoléon, une déclaration du Congrès de Vienne, en 1815, fixe le sort du Jura : il devient suisse par le biais du rattachement au canton de Berne, en compensation de la perte de Vaud et d'Argovie (la population n'a bien entendu pas été consultée). La suite de l'histoire se déroule à Delémont.

La vieille ville est un ensemble de petites maisons médiévales et de demeures élégantes, parsemées de crosses d'évêque et d'ours bernois, mais aussi de sangliers : cet animal malin et tenace est l'emblème de Porrentruy. Le restaurant le Mouton nous accueille pour un excellent repas.

Un des plus beaux bâtiments baroques est l'Hôtel-Dieu, ancien hôpital. Le musée comprend une magnifique pharmacie avec des tiroirs

étiquetés en marqueterie. Il rassemble aussi des objets liturgiques précieux, des témoins du passé horloger (la taille des pierres fines) et des exemples de la production des mines de fer de la région.

En route nous nous arrêtons au Fort des Rangiers, l'une des fortifications militaires destinées à arrêter l'armée allemande pendant la Seconde guerre mondiale. Son canon anti-char pointe sur la route en contrebas. Nous sommes à environ 12 km de la frontière alsacienne.

DELÉMONT

Arrivés à Delémont, nous profitons de la douceur de la soirée sur une terrasse animée. Le lendemain, nous pénétrons dans la vieille ville par l'une de ses anciennes portes. Nous avons la chance d'être accompagnés par une personnalité locale, Jean-Louis Rais, auteur d'un ouvrage sur les rues de sa ville. Dans la charmante vieille ville, nous découvrons de jolies maisons couleur pastel et de magnifiques fontaines. La qualité urbanistique des monuments historiques rénovés et l'intégration des bâtiments modernes ont été récompensées par le Prix Wakker en 2006.



Nous saluons au passage l'arbre de la liberté, devant l'Hôtel de Ville, c'est là que les citoyens ont célébré l'avènement de la République et canton du Jura en 1973.

Le prince-évêque, trouvant que son château de Porrentruy était un peu démodé, a construit à Delémont un palais de style baroque qui lui servait en quelque sorte de résidence secondaire.

Ce sont les enfants de l'école primaire qui l'occupent désormais et qui jouent dans la cour d'honneur et dans le jardin à la française.

Une mention spéciale est à attribuer au musée d'art et d'histoire – l'identité jurassienne y est présentée avec un regard neuf un peu ironique.

ST-URSANNE

En ce beau dimanche, il y a du monde à St-Ursanne ! Tout d'abord nous dégustons la fameuse truite du Doubs à l'Auberge de la Couronne. Ensuite c'est la visite de la collégiale romane, dont nous admirons le cloître et le portail sculpté.

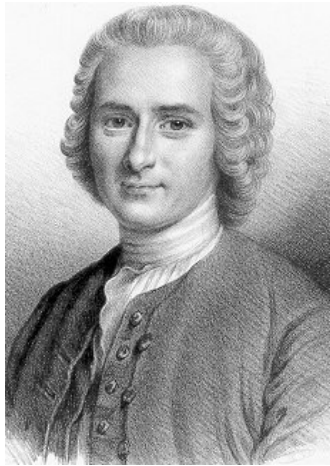
Des fresques un peu effacées donnent une idée de l'aspect coloré d'autrefois. Enfin, nous franchissons le pont à quatre arches datant de l'année 1728 accueillant une statue de Jean Népomucène, saint patron des ponts.



De l'autre côté du Doubs nous attend le car qui nous ramène à Nyon.

La réussite de cette excursion est due aux organisateurs, Gabriella Dalla Favera et Eric Bieler, que nous remercions avec chaleur ; grâce à eux nous avons profité de bons restaurants et de guides intéressants – sans oublier le car confortable et son chauffeur sympathique !

Lucienne Caillat



Jean-Jacques Rousseau – lithographie de Ch. Gruaz d'après Latour. Album de la Suisse Romande (Coll. P.P.)



Isaac Rousseau

ROUSSEAU PÈRE ET FILS À NYON

Isaac Rousseau s'installe à Nyon en octobre 1722. Il est horloger de profession, comme son père David et son grand-père Jean. En 2012, le *Museum Patek Philippe* (Genève) a exposé une trentaine de montres signées Rousseau. Il s'agit de montres réalisées ou portées par des membres de la famille Rousseau.

La première femme d'Isaac est morte en donnant naissance à Jean-Jacques, le 28 juin 1712. Jean-Jacques a été élevé par son père et sa tante Suzanne dans un climat familial de bienveillance, de musique, de lectures, dans la maison où il est né, le 40 Grand' Rue à Genève. A la suite d'une altercation son père quitte la ville : ayant chassé sur le domaine privé du capitaine Gauthier, il avait contesté l'amende et il était recherché par la justice. Il se retire à Nyon, où il passe les vingt-cinq ans du reste de sa vie. En 1726, il se remarie à Prangins. Puis, désirant porter le titre d'habitant de Nyon, il présente une demande – mais elle est retardée à cause d'une dénonciation : en effet, Isaac Rousseau est coupable avec un complice d'avoir chassé des oiseaux au bord du lac, à la pointe de Promonthoux et dans les villages de Trélex et de Gingins. Finalement, il reçoit le titre d'habitant 4 ans après son installation. Selon Jean-Jacques, il était très apprécié à Nyon et avait des amis parmi les lettrés.

En quittant Genève, Isaac confie son fils, âgé de 10 ans, à son oncle. Jean-Jacques reste en contact avec son père qui lui a transmis son amour des livres. Il est placé en apprentissage chez un greffier, puis chez le graveur Abel Ducommun.

Après deux ans de tracasseries et de mauvais traitements, l'apprenti Jean-Jacques Rousseau décide de rompre son apprentissage, de quitter Genève. Il est accueilli à Annecy par Madame de Warens, jeune Vaudoise convertie à la religion catholique. Alerté, Isaac Rousseau tente de le rattraper en se rendant à Annecy à cheval. Mais ayant appris que son fils est en route pour Turin, il rebrousse chemin.

Plus tard, vivant à Annecy puis à Chambéry avec Mme de Warens, Jean-Jacques Rousseau, à plusieurs reprises, viendra à Nyon rendre visite à son père. On ne connaît leurs rencontres que par *Les Confessions*, ouvrage publié vers la fin de sa vie. Isaac tente d'aborder la vie quotidienne de son fils avec Mme de Warens et de surcroît dans un pays catholique ! Aux souvenirs chargés d'émotions se mêlent l'évocation de Suzanne, son image hante leur mémoire. Dans un minuscule bistrot près du Château, ils se racontent leur vie et pleurent.

En été, ils naviguent au large du port. Leur barque les guide dans le pays du souvenir, le mouvement des vagues prolonge la présence des images qu'ils portent tel un trésor en commun « *...étant allé voir mon père, et me promenant avec lui sur le lac, je demandai qui étaient les dames que je voyais dans un bateau peu loin du nôtre. Comment, me dit mon père en souriant, le cœur ne te le dit-il pas ? Ce sont tes anciennes amours ; c'est Madame Cristin, c'est Mademoiselle de Vulson. Je tressaillis à ce nom presque oublié : mais je dis aux bateliers de changer de route ; ne jugeant pas, quoique j'eusse assez beau jeu pour prendre alors ma revanche, que ce fut la peine d'être parjure, et de renouveler une querelle de vingt ans avec une femme de quarante. »*

Les retrouvailles avec le père, la navigation sur le lac, la beauté des montagnes, la neige, la complicité du père et du fils, rendent ces moments uniques puisque leur entente les réunit bien au-delà de l'instant présent. Un jour, Jean-Jacques Rousseau - Isaac Rousseau le

devinerait-il - évoquera la force des liens affectifs, l'importance si vive et si forte des émotions partagées.

Isaac Rousseau meurt le 9 mai 1747 à Nyon, ainsi que le rappelle une petite plaque placée sur la façade du numéro 1, de la rue Delafléchère. Dans cette maison propriété privée, aujourd'hui classée, a vécu Isaac Rousseau, son fils Jean-Jacques n'y est entré que rarement.

Lucienne Caillat

Source : Rémy Hildebrand, document fourni par le *Comité européen Jean-Jacques Rousseau* <http://www.cejir.org/>

Dévoilement d'une nouvelle plaque épigraphique

Président du *Comité européen Jean-Jacques Rousseau*, Rémy Hildebrand est né en 1944 à Neuchâtel. Grâce à son enfance passée à Neuchâtel, il fait connaissance avec l'œuvre, mais surtout avec les lieux rousseauistes. Animateur d'un séminaire de *l'Université de Genève*, il est aussi l'auteur de plusieurs livres consacrés à la vie et l'œuvre de Jean-Jacques Rousseau. Il dévoilera une nouvelle plaque

**Vendredi 7 décembre 2018 à 11h.
Rue Delafléchère 1**

Georges Darrer représentera *Pro Novioduno* et invite les membres qui le souhaitent à se joindre à la cérémonie.

Parmi les invités, notons M. Frédéric Mole de l'Université de Genève, qui présentera en quelques mots le concept *HELOISE* – il s'agit d'une *Route européenne des grands pédagogues* dont Jean-Jacques Rousseau fait partie – ainsi que les responsables des visites guidées à Nyon et à Genève.

Un apéritif est ensuite proposé au restaurant du XVI^e siècle.

Texte de la plaque commémorative

Isaac Rousseau

Né le 28 décembre 1672, à Genève, Isaac Rousseau exerce le métier d'horloger. Le 2 juin 1704, il épouse Suzanne Bernard ; le couple s'installe au 40, Grand 'Rue à Genève. Naissance de François et engagement d'Isaac comme horloger dans la communauté genevoise à Istanbul. Retour d'Isaac Rousseau en 1711 et naissance de Jean-Jacques le 28 juin 1712. Sa naissance provoque la mort de sa mère.

Isaac Rousseau, sa jeune sœur Suzon et Jacqueline Mie, aide familiale, veillent sur Jean-Jacques. Condamné pour avoir chassé dans le domaine du capitaine Gautier, Isaac Rousseau et Suzon quittent Genève et s'installent à Nyon.

A sa demande Isaac Rousseau recevra le titre d'*Habitant*, 4 ans après son installation. Il se remarie, le 5 mars 1726 et meurt, le 9 mai 1747, à cet emplacement.

Jean-Jacques Rousseau évoque la figure de son père :

*Je le vois encore vivant du travail de ses mains et
nourrissant son âme des vérités les plus sublimes.*

comité européen Jean-Jacques Rousseau

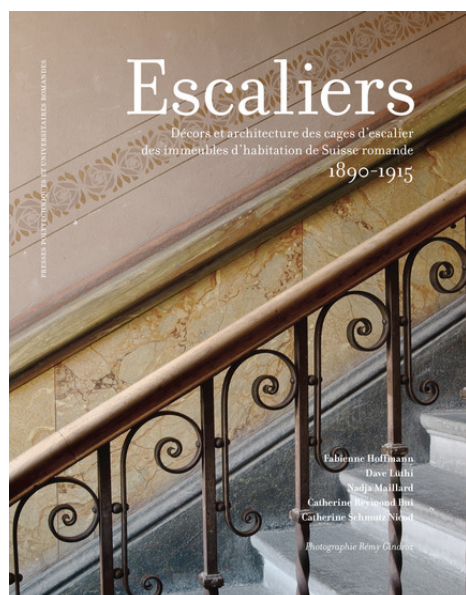
Octobre 2018

LES CAGES D'ESCALIER ONT UNE HISTOIRE !

Conférence de Catherine SCHMUTZ

Mercredi 28 novembre 2018 - 18H30

Salle du Conseil, Ferme du Manoir
3 Place du Château, Nyon



Au début du XXe siècle, alors que les arts décoratifs fleurissent dans toute l'Europe, les cages d'escalier des immeubles d'habitation sont des lieux de représentation par excellence, souvent conçues avec un grand souci du détail.

Catherine Schmutz, bien connue des Nyonnais en tant qu'historienne de la ville et de la région, présentera les cages d'escalier de Suisse romande. Elle a participé à un ouvrage sur le sujet.

Un apéritif sera offert au terme de la conférence
pour prolonger la discussion

Entrée libre



La Grande Jetée se dote d'une buvette en dôme. L'ancienne pisciculture est à nouveau, oubliée.



Ceux qui ont construit la Tour-César devraient reconstruire le Beau-Rivage. C'était du solide.



Certains écologistes ont voté l'abattage des arbres de la place du Château. On pourrait aussi en faire de même avec la place des Marronniers.



Si aménager la place Perdtemps consiste à y construire des immeubles, la municipalité aurait dû confier le projet à Bernard Nicod.



On ré-étudie l'aménagement des rives du lac. C'est un peu comme un SDF qui voudrait construire un château...



La petite et la grande ceinture ont toutes deux disparu. Il faut donc envisager une solution bien helvétique : une ceinture moyenne.



On a construit des écoles provisoires. Cela explique pourquoi les plafonds et les fenêtres s'effondrent. Pour le définitif, attendre deux ou trois siècles.

Bulletin d'adhésion

Inscription :

Par poste : **Association Pro Novioduno, 1260 Nyon 1**

Par courriel : **admin@urba-nyon.ch**

ou sur le site : **www.urba-nyon.ch**

Je désire adhérer à Pro Novioduno en payant une cotisation annuelle

☐ Individuelle Fr. 40. -

☐ Couple Fr. 60. -

Nom, prénom :

Adresse :

N° postal et localité :

Adresse e-mail :

Date et signature

Merci pour votre soutien !

Si vous désirez recevoir le bulletin en format PDF par courrier électronique, veuillez nous le faire savoir sur admin@urba-nyon.ch

Impression : Atelier La Corolle, Versoix

**PRO
NOVIO
DUNO.**

PRO NOVIODUNO

Veille à la sauvegarde du patrimoine artistique et historique de Nyon, ainsi qu'au développement harmonieux de la cité